

## Proposition de mandat de grève pour le 22 et 23 septembre - AG A22-SP01

✓ **Considérant** que nous nous trouvons présentement dans un moment critique, où les connaissances scientifiques – notamment le dernier [rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#) – et les savoirs autochtones sont à notre disposition, et où nous détenons les ressources nécessaires pour limiter les changements climatiques, mais que la volonté politique fait défaut;

✓ **Considérant** que, malgré sa cible de réduction de 37,5% de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, [le Québec continue à augmenter ses émissions de GES](#), notamment en allant de l'avant avec des projets écocidaire, tel le [3e lien autoroutier](#) entre Québec et Lévis;

✓ **Considérant** que le Canada [est le seul pays du G7 dont les émissions ont augmenté depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015](#);

✓ **Considérant** que les effets des changements climatiques se font de plus en plus ressentir partout dans le monde, notamment:

- *dans le Nord canadien, où la fonte du pergélisol est entamée et menace de [libérer des milliards de tonnes de carbone](#) dans l'atmosphère et de détériorer les infrastructures essentielles aux populations qui y vivent;*
- *au Pakistan, où [les pluies de mousson excessives font des ravages](#), faisant des milliers de victimes et forçant l'évacuation de dizaines de milliers de sinistré.e.s;*

✓ **Considérant** que la transition écologique passe par le renforcement des droits humains et des droits du travail, par la lutte à la pauvreté, par la souveraineté des nations autochtones et par la régularisation des personnes sans statut;

✓ **Considérant** que ladite transition passe par la lutte contre le racisme systémique, qu'il s'agisse de celui qui sévit ici même, ou de celui qui nous amène à ignorer la détresse des pays du Sud, qui subissent déjà de plein fouet les impacts des changements climatiques, malgré leur faible responsabilité dans la crise actuelle;

✓ **Considérant** que le *Earthstrike*, ainsi que les moyens de pression qui vont suivre, sont maintenant préparés depuis environ un an par des syndicats et organismes civils partout au Québec, dans toutes les sphères de la vie civile;

✓ **Considérant** que les journées de grève du 22 et 23 septembre permettraient de faire pression sur nos gouvernements et nourrirait le débat public sur les enjeux de justice climatique dans un contexte de campagne électorale provinciale;

✓ **Considérant** que la marche mondiale du 23 septembre sera composée d'associations étudiantes en grève, de syndicats et d'organismes, que cette marche s'inscrit dans le même mouvement que celle qui a eu lieu en 2019 et à laquelle l'AGECVM avait également participé, que la marche de 2019 fut historique et que celle de cette année donne raison de croire qu'elle le sera aussi, surtout dans le contexte de campagne électorale provinciale;

✓ **Considérant** que nous entrons dans une ère de forte mobilisation autour des enjeux climatiques, car la grève du *Earthstrike* sera suivie par la [COP15 sur la biodiversité](#), organisée ici même, à Montréal. Cela représente un momentum parfait pour la pression citoyenne qui se forme au travers du mouvement actuel;

✓ **Considérant** que la journée du 23 septembre constituerait un retour sur les ambitieuses promesses environnementales présentées par l'administration du CVM, lors de panels et discours organisés en collaboration avec les syndicats et l'AGECVM, dans le contexte de la journée du

## Proposition de mandat de grève pour le 22 et 23 septembre - AG A22-SP01

*Earthstrike* de septembre 2019, et que la communauté étudiante du CVM est très intéressée par un suivi sur ces promesses;

✓ **Considérant** que la journée institutionnelle pédagogique du 23 septembre constitue une tentative, de la part de l'administration du CVM, d'atténuer l'effet du militantisme étudiant sur le status quo en retirant le poids politique d'une journée de grève organisée par et pour les étudiant.e.s;

✓ **Considérant** que l'administration du CVM a tenté de s'ingérer à plusieurs reprises dans l'organisation de toutes actions militantes éventuelles, liées au mouvement étudiant et syndical pour l'environnement, et prévues par l'AGECVM;

✓ **Considérant** que 64 syndicats ont voté un mandat d'appui à la [TJC](#) pour le 23 septembre 2022;

- 
- ❖ **QUE l'AGECVM soit en grève le 22 et 23 septembre 2022;**
  - ❖ **Que toutes les activités pédagogiques et parascolaires soient suspendues pendant la durée de la grève et qu'aucun.e étudiant.e ne soit pénalisé.e dans le cadre desdites activités;**
  - ❖ **Que l'AGECVM soit proactive et qu'elle incite ses membres à se mobiliser et à participer aux actions militantes qui se tiendront dans le cadre de la grève, notamment son propre contingent de marche pour les manifestations du vendredi 23 septembre 2022;**
  - ❖ **Que les deux jours de grève s'inscrivent dans un moyen de pression pour exiger aux gouvernements de:**
    - *adopter une loi climatique qui, à l'aide de la décroissance, force l'atteinte des [cibles recommandées par le GIEC](#) pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius;*
    - *éliminer les hydrocarbures de la production énergétique d'ici 2030, tout en assurant la sécurité économique des travailleurs.euses des industries concernées et l'approvisionnement adéquat des communautés géographiquement isolées;*
    - *taxer massivement la richesse et définancer la police, puis réinvestir ces fonds dans les services publics et les programmes sociaux, afin d'assurer des conditions de vie décentes pour tous.tes et de combler les injustices vécues par les groupes marginalisés, notamment le racisme systémique;*
    - *mettre en œuvre l'intégralité de la [Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones \(DNUDPA\)](#), jusqu'à la consultation des communautés autochtones concernées;*

Et pour rappeler à l'administration du Cégep du Vieux-Montréal de :

- *Cesser d'essayer d'empiéter sur l'autonomie de l'AGECVM;*
  - *Cesser de profiter des mouvements militants globaux pour essayer de s'approprier et atténuer les revendications climatiques étudiantes, et empiéter sur les efforts de mobilisation étudiante de l'AGECVM;*
  - *Cesser d'essayer de s'ingérer dans les affaires propres à l'AGECVM, tout en négligeant sa prestation de l'entente signée entre ces deux parties.*
- ❖ **Que l'AGECVM mandate Pascale Thivierge et Ari Pelletier pour négocier une entente avec l'administration du Cégep du Vieux Montréal sur les modalités d'application de ces journées de grève.**